

# Vous faites partie d'une zone d'expérimentation 'compostage'

La CCCE proposera gratuitement, à chaque foyer, une solution adaptée. Les biodéchets alimentaires seront valorisés chez vous ou au plus proche, et le compost pourra servir localement.



**Du 19 au 21 février, un bioseau et des sacs kraft**

*(pour stocker vos biodéchets dans la cuisine en attendant de les apporter dans le composteur)*

**seront déposés devant votre habitation.**

**Une permanence se tiendra samedi 24/02 devant la mairie de 9h à 12h : fourniture de matériel, informations sur le compostage, réponses à vos questions...**

## 3 solutions s'offrent à vous :

### SOLUTION 1 : Compostage individuel

Vous disposez d'un espace vert privatif ? La CCCE vous offre un composteur !

Deux modèles disponibles : 300 ou 600 litres

*Si cette solution vous intéresse, contactez-nous à [suivi.tri@cc-ce.com](mailto:suivi.tri@cc-ce.com) pour récupérer votre composteur lors de la permanence du 24 février. Vous ne serez pas disponible ?*

*Dites-le nous et nous trouverons ensemble une solution adaptée.*



### SOLUTION 2 : Compostage collectif

Vous habitez en immeuble disposant d'un espace vert commun ? La CCCE vous accompagne pour la mise en place d'un site de compostage à utiliser entre voisins, et vous fournit gratuitement le matériel.

*Si cette solution vous intéresse, contactez-nous à [suivi.tri@cc-ce.com](mailto:suivi.tri@cc-ce.com) ou venez nous rencontrer à la permanence du 24 février.*

### SOLUTION 3 : Compostage partagé

Vous n'avez accès à aucun espace vert privé ?

La CCCE va installer en lien avec votre commune des sites de compostage partagés près de chez vous, ouverts à tous :

- Impasse de la distillerie, derrière le local communal
- Entre le 6 et le 8 rue du Acker

*Si cette solution vous intéresse, le manuel joint à ce courrier vous expliquera les règles à respecter pour le bon fonctionnement du site. Venez en discuter avec nous lors de la permanence du 24 février.*

